



**RIMONDI
ARMINJON
ALONSO
HUISSOUD
CAROULLE**

CABINET D'AVOCATS

Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE F2 SITUE AU 2EME ETAGE AVEC CAVE ET EMLACEMENT DE PARKING
DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME LA PRAIRIE
4 CHEMIN DU COCOLET – 74100 ANNEMASSE**

MISE A PRIX 40 000 €

FIXEE AU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 - 15 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS,
au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200).**

DESIGNATION

Sur la commune d'ANNEMASSE (74100), dans un ensemble immobilier dénommé «LA PRAIRIE» cadastré section B n°5078 pour une contenance de 70a 90ca, à savoir dans cet ensemble, dans le bâtiment G «Les Combes», montée centre 4 Rue du Cocolet :

Le lot n° 77 : au 2^{ème} étage, **un appartement de type F2** comprenant :

Un hall d'entrée et dégagement, un séjour-salle à manger ouvrant sur un balcon, une cuisine, une chambre, une salle de bains, des toilettes ; avec les 30/2499èmes des parties communes dudit bâtiment G et les 30/3000èmes de la propriété du sol ;

Le lot n°54 : au sous-sol, **une cave** portant le n°27, avec les 2/2499èmes des parties communes du bâtiment G et les 2/3000èmes de la propriété du sol ;

Le lot n°234 : dans la « zone b », **un emplacement de parking** portant le n°28, avec les 2/150èmes des parties communes spéciales aux emplacements parkings et les 2/3000èmes de la propriété du sol.

Le tout d'une superficie privative de 47,60 m² de surface Loi Carrez totale, 47,60 m² de surface au sol totale et 8,87 m² de parties annexes (balcon et cave).

Les biens sont occupés par le propriétaire.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 20/00006 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI – ARMINJON – ALONSO – HUISSOUD & CAROULLE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le mardi 10 novembre 2020 de 14 h à 15 h.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI – ARMINJON – ALONSO – HUISSOUD & CAROULLE, « Le Président » 1 bis, Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS cedex
Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.